ECOURSAC 39-10



Les vœux du maire



Agrandissement de l'école



Premier prix villes et villages fleuris

















ÉDITO

Chères Coursacoises, chers Coursacois,

L'année 2018 à Coursac nous a permis de lancer, après beaucoup de lourdeurs administratives, un grand nombre de projets. L'année 2019 les verra se réaliser.

Certains travaux vont se terminer très vite tels que l'agrandissement de l'école, le nouveau restaurant scolaire, la couverture du terrain de tennis, le bassin d'orage. Un peu plus tard viendront la maison de services, la micro-crèche, les 10 logements sociaux etc.



Le contexte est pourtant compliqué, la réduction des dotations aux collectivités et surtout les transferts de charges sans compensation sont des changements qui rendent difficile la gestion d'une commune. Cependant cette année encore, je demanderai à mon conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition qui impacteraient votre pouvoir d'achat.

Pour que les enfants de Coursac soient accueillis dans les meilleures conditions dans nos deux écoles nous avons engagé 700 000 € de travaux. Afin de conserver tous nos postes d'enseignants, je demande aux parents de venir dès à présent, inscrire leurs enfants nés en 2016 ou début 2017 mais aussi tous les nouveaux élèves qui fréquenteront nos écoles à la rentrée 2019. Trop d'enfants de notre commune sont scolarisés à l'extérieur ou dans le privé.

Même s'il est un peu tard, je vous réitère tous mes vœux pour cette nouvelle année. Avec les présidents d'associations, nos partenaires économiques, le personnel communal, et mon équipe municipale nous veillerons à garder le dynamisme de notre commune et sa place au sein du Grand Périgueux.

Ensemble pour Coursac Fidèlement Pascal Protano Maire Vice-président du Grand Périgueux Conseiller Départemental

Directeur de la publication : Pascal PROTANO, maire

Rédaction et coordination de la rédaction : la commission communication de Coursac

 ${\tt Conception\ et\ mise\ en\ page: www.artnographiste.fr}$

Crédits Photos : photothèque de Coursac

Impression : Nouvelle Imprimerie Moderne - Tiré à 1 500 exemplaires



LES VŒUX du maire

Samedi 19 janvier, le maire, Pascal Protano a adressé ses vœux aux Coursacois, en présence de Laurent Simplicien, secrétaire général de la Préfecture, de Philippe Chassaing, député, de Jacques Auzou, président du Grand Périgueux, de nombreux élus de l'Agglomération et du canton.

Il a débuté son propos en s'attardant sur une vue aérienne du bourg « quand on voit l'image de notre commune, on peut voir qu'il est agréable de vivre à Coursac. Je suis fier et content d'être maire de cette commune ».

Puis il a dressé le bilan de l'année écoulée. Il est revenu sur les travaux d'entretien de la voirie avec 56 km de routes communales, le renouvellement du parc de véhicules, le city stade, le changement dans le fonctionnement du centre de loisirs dont la fréquentation est en très nette hausse avec l'arrivée d'une nouvelle directrice, les bornes enterrées « qui nécessiteraient un peu plus de civisme », la couverture d'un court de tennis bientôt réceptionnée.

Pascal Protano a demandé de la patience aux parents face aux désagréments liés à l'agrandissement des écoles avec la construction d'un nouveau restaurant scolaire : « Quand on fait des travaux il y a toujours une période difficile. Mais l'important est le bien-être des enfants en finalité. »

Il a également évoqué les 20 ans de la bibliothèque, l'élargissement du réseau « Lire au village » avec l'arrivée de Manzac et la gratuité pour l'ensemble du réseau.

Il a aussi présenté l'Espace santé ouvert sous la mairie avec un ostéopathe et un cabinet infirmier.

Le maire a ensuite mis l'accent sur les projets 2019.

Le lotissement « du Château » va voir le jour dans les prochains mois. Dans le bourg, avec la participation de l'AASE (Association Action Entraide Solidarité) et du Grand Périgueux Habitat, une crèche, une maison de service et 10 logements sociaux vont être implantés.

Pascal Protano a déclaré « J'en profite pour m'excuser, avant d'être élu, j'ai fait une profession de foi avec deux promesses : de ne rien faire pour ne pas alourdir les dépenses et augmenter modérément les impôts. Et je n'en ai tenu aucune. En effet, regardez autour de vous toutes les réalisations faites sur la com-

mune et nous n'avons pas augmenté les impôts depuis le début du mandat. Alors pour ne pas avoir tenu mes promesses, je vous demande de m'excuser! » ce qui a déclenché rires et applaudissements.

Le maire a tenu à saluer le travail des pompiers et de la gendarmerie sur le secteur mais également dans tout le pays. Il a déclaré « ce n'est pas normal qu'ils servent de défouloir alors qu'ils ne font que leur métier! » avant d'expliquer comprendre le désarroi de certains et souhaiter le relayer.

Le premier magistrat a terminé en insistant sur l'importance des communes, qui restent les seules à pouvoir réagir rapidement lors des intempéries comme celles vécues en 2018.

Après avoir réitéré ses vœux à l'assistance, Pascal Protano l'a invitée à continuer d'échanger autour du verre de l'amitié.

VŒUX aux nouveaux habitants



Mardi 8 janvier, le maire, Pascal Protano accueillait à la mairie, les nouveaux habitants. A cette occasion, il leur a présenté ses vœux et leur a souhaité la bienvenue sur la commune. Entouré de Perrine Morant, conseillère déléguée, en charge de l'organisation et de ses adjoints, le premier magistrat s'est adressé aux habitants « Je vous ai réuni pour que nous fassions connaissance.

Mais je vous connais déjà un peu, vous êtes des gens de goût, vous avez choisi Coursac » a plaisanté l'édile, avant de poursuivre avec la présentation des divers services de la petite enfance au 3^{ème} âge : micro-crèche, centre de loisirs, dix classes de la maternelle au primaire, portage des repas pour les ainés, café rencontre pour les personnes isolées, l'espace de santé avec un ostéopathe

et un cabinet infirmier. Le Maire a également indiqué qu'il y avait sur la commune de nombreuses associations sportives et culturelles, ainsi qu'une association des jeunes. Il a ensuite fait un point sur les travaux en cours avant d'inviter l'assistance à partager un moment convivial entre nouveaux habitants

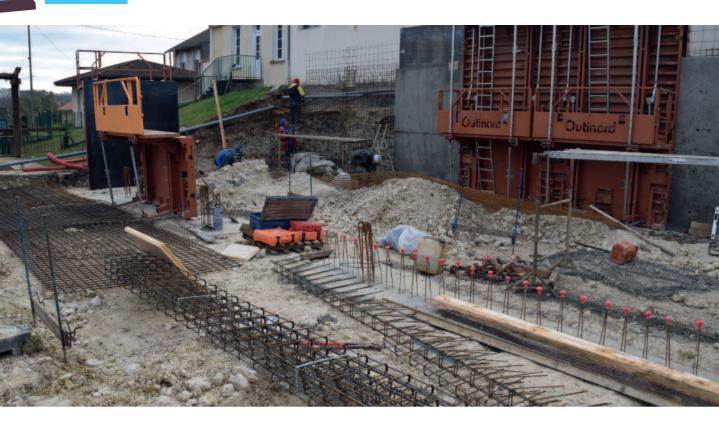
CAFÉ *rencontre*

Samedi 15 décembre, les participants, les animateurs du café rencontre, accompagnés de Margot, l'assistante en service civique au CCAS se sont retrouvés pour partager un repas de Noël façon auberge espagnole. « Une belle manière de terminer l'année. Les caféistes participent à l'animation de la commune » confient Perrine et Marie France les deux conseillères déléguées. Pour ce repas, les petites mains ont encore œuvré, sur la table trônaient des compositions fabriquées par les convives, toujours avec des produits recyclés. La table débordait de mets apportés par les participants : soupe, salades de pâtes, mises en bouches, tartes, fruits.... Le maire, Pascal Protano, est venu leur souhaiter un bon repas et de bonnes fêtes. Après avoir partagé leurs agapes, les caféistes ont entonné quelques chants de Noël. Mercredi 19 décembre, les aînés du café rencontre étaient accueillis par les enfants du centre de

loisirs l'École buissonnière pour un goûter de Noël. Pour l'occasion, référents, caféistes et animatrices du centre avaient apporté des gourmandises et des gâteaux faits maison. Autour de la directrice Magali Duval, tout ce petit monde a partagé un moment de convivialité intergénérationnel avant les fêtes de Noël. En fin d'après-midi les parents ont pu faire un tour par le marché de Noël préparé par les enfants et les animatrices. Jeudi 3 janvier, les animateurs du café rencontre ont dressé les tables, découpé les galettes et offert le breuvage

« à bulle » aux participants. Les caféistes se sont prêtés au jeu de la recherche de la fève dans un esprit de fêtes avant d'entonner les chansons tirées du livret qui ne quitte pas Jacqueline « mon amant de Saint Jean », « mon beau sapin », un répertoire connu de tous. Un jeudi après-midi agréable pour démarrer l'année. Les suivants le seront tout autant avec au programme, entre autre la visite d'une chocolaterie à Notre Dame de Sanilhac, et la confection des fleurs pour la Félibrée de Périgueux.





AGRANDISSEMENT école de Coursac

Depuis plusieurs années le nombre d'enfants scolarisés à Coursac est en constante augmentation.

L'agrandissement des écoles est une nécessité. Un nouveau restaurant scolaire est en cours de construction ainsi que deux classes sur l'emplacement de l'actuelle cantine.

Ce projet s'insère dans le cadre des contrats de ruralité qui vont être signés sur cette thématique, au sein de l'agglomération du Grand Périgueux.

Les premiers travaux de terrassement et les fondations ont été réalisés. Le déroulement du chantier se poursuit selon le calendrier prévisionnel.

L'architecte de ce projet, Line Crépin coordonne les différentes entreprises locales afin que le bâtiment soit livré pour la prochaine rentrée scolaire 2019 comme le souhaite Pascal Protano.





DES MOIS DE TRAVAUX très denses



A l'école primaire la troisième tranche de changement des menuiseries a été effectuée.

L'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes s'est poursuivi : après avoir été équipée d'un lave-vaisselle, des étagères inox ont été installées.

Le stade de football a bénéficié de l'installation de buts pliables.



Plus de 23 km de voirie ont été traités en « point à temps ». Cette technique permet d'entretenir la surface de la chaussée en redonnant de l'étanchéité tout en limitant la formation de dégradations. Ce type de réparation se poursuivra en 2019. Les panneaux d'entrée de bourg ont été déplacés pour étendre les zones à 50 km/h, des glissières ont été posées route des Brandeaux et l'élagage se poursuit.

Un camion benne est venu compléter la flotte de véhicules du service technique.

Les travaux de couverture d'un court du tennis sont en cours de finition.

Le bâtiment doit être livré prochainement, malgré quelques soucis techniques rencontrés lors du chantier concernant l'évacuation des eaux de pluie. Ainsi, le club de tennis libérera les créneaux qu'il utilisait à la salle de sport du bourg pour permettre aux autres associations d'élargir les leurs.

La SEM 24 (Société d'Economie Mixte) installera ensuite des panneaux photovoltaïques reliés au transformateur du terrain de football pour produire de l'électricité qui sera réinjectée dans le réseau.



L'ACCUEIL DE LOISIRS : toujours dynamique!

L'accueil de loisirs poursuit ses aventures avec beaucoup de plaisirs. Fermé la première semaine des vacances de Noël, il a fait le plein sur la deuxième semaine. Atelier cuisine, conte à la bibliothèque, sortie cinéma offerte à tous... tout ce qu'il fallait pour bien commencer l'année! Les vacances de février sont là avec au programme une grande enquête policière sur tout le centre qui devrait aiguiser l'esprit d'observation, de recherche et de déduction de nos jeunes détectives. La bibliothèque aussi jouera le jeu en proposant aux enfants une formidable journée Sherlock Holmes. La deuxième semaine les petits verront

Le mercredi 13 février, l'animatrice du SMD3 interviendra à l'accueil de loisirs.

tout en blanc et les grands s'exprimeront

à travers diverses activités comme

le slam ou le cirque.



Cette animation se poursuivra en mars avec une journée de découverte complète des installations du traitement des déchets : visite du SMD3, visite du centre de tri et visite du centre d'enfouissement à St Laurent des Hommes. De quoi former nos jeunes visiteurs à être de vrais ambassadeurs du tri... à la maison aussi!

CHARTE DE QUALITÉ PLAN MERCREDI : l'accueil de Coursac labélisé!



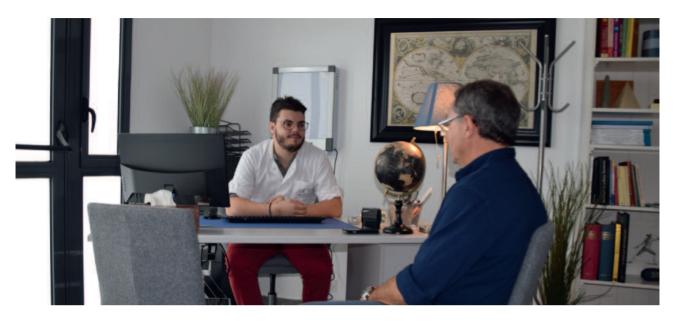
- « Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village. » dit un proverbe africain... A Coursac, en matière d'éducation, ces trois dernières années ont été riches de réflexions partagées et de changements. Aujourd'hui, il apparaît:
- le doublement en 1 an de la fréquentation de l'accueil de loisirs les mercredis et les jours de vacances scolaires, témoin de la satisfaction des enfants et des parents.
- une relation à l'école plus affirmée, avec la mise en place de temps de coordination entre les directrices des écoles, la directrice de l'accueil de loisirs et la mairie, et le partage des projets éducatifs et pédagogiques.
- le développement de partenariats conventionnés avec des associations sportives (foot, hand, tennis) qui permettent aux enfants coursacois de pratiquer leur sport favori le mercredi tout en leur laissant la possibilité de vivre les activités

du centre et, aux familles d'avoir un service de garde adapté à leur besoin. Le 21 décembre dernier, Pascal Protano était accueilli dans les salons de la Préfecture pour signer la convention dite « charte de qualité plan mercredi » liant la commune de Coursac aux représentants de l'Education nationale, de la C.A.F. et de l'Etat en Dordogne. Cette charte de qualité reconnait notamment :

- la mise en place d'activités éducatives de qualité, en relation avec le socle commun de culture, de connaissances et de compétences.
- l'accueil des enfants dans un cadre structuré
- le respect des rythmes chronobiologiques et des rythmes éducatifs
- l'inscription des actions de l'accueil de loisirs dans un environnement éducatif territorial (école, loisirs, famille).

C'est une reconnaissance importante du travail et des choix opérés par le maire et son équipe surtout quand on sait qu'à ce jour seulement 8 collectivités ont été labélisées « Plan Mercredi » en Dordogne.

L'ESPACE santé



Depuis mi-novembre, l'Espace Santé situé à l'arrière de la mairie accueille deux infirmières et un ostéopathe.

Ces locaux ont été aménagés par le personnel du service technique.

En effet, en attendant la réalisation prochaine de la Maison de Services, Antoine Hilaire, Diplômé d'Ostéopathie (D.O.) du Collège Ostéopathique de Bordeaux (COB) y a ouvert son cabinet.

Ainsi les Coursacois bénéficient d'ores et déjà d'une offre de soins de proximité au cœur même du bourg.

Tous les renseignements sur http://osteo-coursac.fr





Vendredi 25 janvier, à l'occasion des vœux du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif de la Dordogne (CDMJSEA 24), le président Francis Montagut a invité le maire Pascal Protano à remettre le diplôme et trophée d'honneur du bénévole à une coursacoise : Marie-France Barre. « une personne toujours à l'écoute et disponible!» a déclaré le maire.

LES ÉCOLES fourmillent d'activités

Ecole maternelle:

Une sortie de l'ensemble des élèves est prévue le jeudi 21 mars, au Palace à Périgueux pour assister au spectacle « Malice Bouclettes ».

Les inscriptions à l'école maternelle se feront à partir du 08 avril et jusqu'au 07 juin. Les rendez-vous sont uniquement le vendredi. Prise de RDV par téléphone 05 53 04 01 39 ou mail : maternelle-coursac@hotmail.fr

Ecole élémentaire :

Toutes les classes ont collaboré à la commémoration de la fin de la 1ère guerre mondiale avec des anciens élèves du Collège et leur professeur d'allemand : lecture de lettres de soldats, chant anglais, chant de l'Hymne Européen en français et en allemand. Les travaux des élèves ont fait l'objet d'une exposition à la salle polyvalente et à la bibliothèque. De la même manière, elles participeront aux commémorations du 8 mai. Cette année, une activité musique a été mise



en place avec l'association Itinéraire Baroque. Un concert en fin d'année scolaire clôturera cette expérience. Depuis la rentrée, les associations Coursac Badminton et Coursac Handball club interviennent auprès de toutes les classes. Le maire, Pascal Protano a organisé pour les CM1 et CM2 une sortie au BBD à une date qui reste à définir. Enfin, l'ensemble de l'école participe au projet environnement sur la faune et la flore au Domaine de Pleyssac en partenariat avec une classe de BTS « Gestion et protection de la nature » du lycée agricole de Coulounieix-Chamiers.

> Dates à retenir : 26 mars - Carnaval 28 juin - Fête des écoles

PROGRAMME de la bibliothèque

La bibliothèque a accueilli du 8 janvier au 6 février l'exposition « carnets de voyage », prêtée par la Bibliothèque Départementale Dordogne Périgord.

Le 16 janvier, à l'occasion de la 3^{éme} édition de la Nuit de la Lecture, proposée par le Ministère de la Culture, le réseau Lire au Village a été le premier à proposer une soirée sur les 16 bibliothèques participantes. Anne et Marlenne, les bibliothécaires avaient préparé la soirée pour que le public se délecte papilles et oreilles. Au programme, une lecture à 9 voix sur le thème de la Nuit, entrecoupée de pauses gourmandes. Répartis aux quatre coins de la salle, les lecteurs volontaires Nadine, Jocy, Suzy, Max, Danielle, Béatrice, Jean-Marc du réseau Lire au Village ont déclamé leurs textes.

Programme des prochains mois :

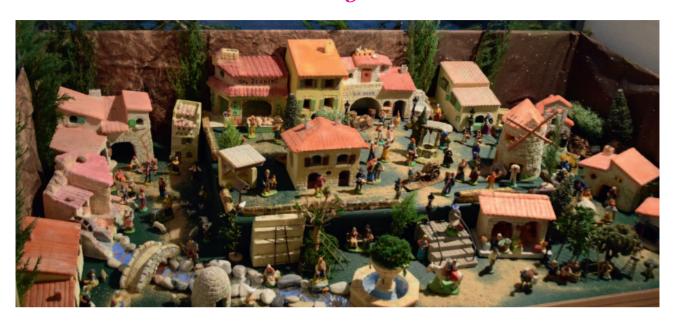
du 9 au 24 mars 2019 : 20ème Printemps des Poètes. Programmation détaillée à venir.

12 mars, 2 avril, 14 mai, 11 juin, à partir de 9h : Atelier bébés lecteurs. Pour les enfants de 0 à 3 ans non scolarisés accompagnés d'un adulte.

du 29 mars au 27 avril 2019 inclus :
 Exposition « Le chocolat, les enjeux de la gourmandise »,
 prêtée par la Bibliothèque Départementale Dordogne Périgord.

 11 juillet 2019, de 9h à 18h en extérieur près du gymnase (Repli à la bibliothèque en cas d'intempéries) :
 Partir en Livre, fête du livre jeunesse. Le matin pour les enfants de 0 à 6 ans, l'après-midi, pour les jeunes de 7 à 17 ans. Programmation détaillée à venir.

RETOUR sur les fêtes



Pour les fêtes de fin d'année, le bourg s'est paré de ses habits de fêtes. Les membres du Comité des fêtes ont déposé les personnages de la crèche confectionnés par leurs soins auprès de l'église. Dans les chalets installés par les employés municipaux, les caféistes sont venus terminer avec la mise en place des décorations fabriquées à l'aide de matériaux de récupération. Les décorations de chaque chalet correspondaient à une saison. Des bouchons de bouteilles assemblés formaient des grappes de raisins venant décorer le chalet de l'automne, ces mêmes bouchons formaient des fleurs rieuses dans celui du printemps, celui de l'hiver était garni de pompons de neige et celui de l'été de papillons virevoltant. «Nous faisons honneur à notre maire, vice-président du Grand Périgueux en charge des déchets, nous recyclons! » ont plaisanté les caféistes.

Dans le hall de la mairie, c'est un village provençal qui a été installé pour le plaisir des yeux des administrés.

Vendredi 21 décembre, les effluves de vin chaud émanaient de la salle des fêtes où le Comité des Fêtes offrait une soirée conviviale à tous les coursacois. En fin d'après-midi, les bénévoles du Comité avaient préparé la table décorée aux couleurs de Noël ainsi que les mets pour accueillir les convives. Cette soirée « vin chaud » est devenue une tradition du comité depuis plus d'une dizaine d'années, à la veille des vacances scolaires. Si Louis XIV et Henri IV raffolaient de vin chaud, les coursacois l'apprécient également. Catherine Blanchard, présidente du comité des fêtes a fait un rapide inventaire des activités proposées par le comité tout au long de l'année : la fête,

la soirée théâtre, le trail et le vin chaud.

Elle a remercié son équipe de bénévoles tous coiffés de bonnets de Père-Noël et assurant le service de cette veillée animée par Greg qui a réussi à faire danser les convives. Une soirée entièrement gratuite juste pour le plaisir du « bien vivre ensemble » comme s'est plu à le rappeler le maire Pascal Protano, avant de souhaiter à tous de bonnes fêtes.

Pendant les fêtes, les conseillers municipaux ont fait le tour des maisons des ainés pour leur offrir chocolats et confitures ainsi qu'une invitation au repas offert par la municipalité, en février.





PREMIER PRIX villes et villages fleuris

Pour sa deuxième participation au concours villes et villages fleuris organisé par le Conseil Départemental, Coursac a obtenu le 1^{er} prix des « Villes et Villages Fleuris » de 1000 à 5000 habitants. Ainsi, la commune est proposée à la première fleur pour 2019.

Ce prix traduit la volonté du maire de conserver le caractère rural de la commune malgré son fort développement démographique.

Le jury a été sensible aux efforts menés par la municipalité en matière de développement durable et d'embellissement des espaces publics. Il a souligné que la commune avait une approche globale qui aborde l'ensemble des éléments du label « villes et villages fleuris ». C'est l'excellente dynamique de la commune qui a été mise en avant tout comme l'implication remarquable

de l'agent en charge des espaces verts en l'occurrence David Boissavie. Dans les prochains mois, divers projets permettront de continuer à améliorer le cadre de vie des Coursacois tout en préservant l'environnement.



AMÉLIA.2 amélioration de votre logement

Le Grand Périgueux et ses partenaires vous présentent le programme AMÉLIA.2

VOTRE LOGEMENT A BESOIN DE TRAVAUX ?

Dès janvier 2019, profitez du programme Amélia 2, des aides publiques pour améliorer votre logement.

Financé par le Grand Périgueux, les Communes, l'Agence Nationale de l'Habitat (l'ANAH), le Conseil département de la Dordogne, Amélia 2 est une formidable opportunité pour améliorer votre qualité de vie.

Amélia 2 c'est aussi des conseils gratuits pour le financement global de vos travaux ainsi que pour des conseils techniques neutres.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU PROGRAMME AMÉLIA.2?

- Les aides sont réservées aux habitants des 43 Communes du Grand Périgueux.
- Les personnes qui occupent un logement à titre de résidence principale :

Les propriétaires occupants, les usufruitiers et les locataires. Les aides varient en fonction de vos revenus du foyer et du nombre de personnes qui y vivent.

• Les propriétaires qui louent ou souhaitent louer un logement :

Pas de condition de ressources. En contrepartie des subventions, vous vous engagez à louer votre logement à un loyer maîtrisé pendant 12 ans. Vous bénéficierez également d'un avantage fiscal.

QUELS SONT LES TRAVAUX SUSCEPTIBLES D'ÊTRE FINANCÉS PAR AMÉLIA.2?

Les aides portent sur l'amélioration du confort de votre logement au sens large :

- L'adaptation du logement pour faciliter la vie de tous les jours des personnes âgées et/ou handicapées,
- Les travaux d'amélioration thermique : isolation, chauffage, menuiseries,
- La mise aux normes de votre assainissement non collectif,
- Le ravalement de vos façades, ...

ATTENTION: Amélia.2 répond à des règles précises. Il faut impérativement se renseigner et déposer un dossier de demande de subventions avant de commencer les travaux.

christelle plomteux accède au Maiorat



Le 3 décembre dernier se sont déroulées les obsèques de Jean-Claude Nihoul, Bourgmestre de Fernelmont. La commune de Coursac était représentée par Pascal Protano, accompagné de Bernard Peyrouny et d'une délégation du Comité de jumelage.

C'est Christelle Plomteux qui est devenue la nouvelle bourgmestre de Fernelmont. Elue depuis 2006 aux côtés de Jean-Claude Nihoul, celle qui était jusqu'à présent échevine a pour objectif de mener à bien les projets engagés par son prédécesseur.

Pascal Protano au nom du Conseil municipal de Coursac a adressé toutes ses félicitations à Christelle Plomteux et ses vœux de réussite à son équipe.



LE CHALET à l'école



Depuis mi-octobre, la boulangerie « Aux 2 Co-pains » s'est installée sur le parking des écoles dans un chalet mis à disposition par la municipalité.

En effet, Pascal Protano, toujours soucieux de maintenir les commerces

sur la commune, a souhaité, avec cette installation, permettre au boulanger d'ouvrir un dépôt au plus près d'une nouvelle clientèle. Pascale, dans sa cabane, propose pains, viennoiseries, les journaux quotidiens locaux Dordogne Libre et Sud-Ouest et même un café.

Il est également possible de passer des commandes pour le week-end. Pour information, le chalet de la boulangerie « aux 2 Co-pains » est ouvert mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 9 h 30 et de 16 h à 17 h 30.

Fermé pendant les vacances scolaires.

ÉTAT civil

NAISSANCES

I Décembre

2: LAYE Liam

26: LACOSTE Estéban, Malo, Simon

I Janvier

3: LALANNE Ambre 20: DELMARES Charlie

DÉCÈS **I** Janvier

28: JEUNE Georges



MARIAGES

Octobre

27: HERLIN Virginie, Maryline / COULON Cédric, Edouard, Bernard

I Janvier

5: MARQUES DE CUNHA Julie / GOMES PAULO Carlos Alberto

INFORMATIONS Mairie

Votre mairie vous accueille

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 15 h à 17 h, joignable au 05 53 54 61 61.

Le CCAS vous recoit

les lundis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h 15 et de 15 h à 17 h.

Accueil de la poste :

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 15 h à 17 h et le samedi de 10 h à 12 h Levée du courrier tous les jours à 11 h 30.

Numéro d'urgence hors ouverture de la mairie: 06 25 42 48 37

Vous pouvez rencontrer

sur rendez-vous:

Monsieur le Maire, Pascal Protano: Lundi toute la journée, mercredi. vendredi et samedi matins et toute la semaine en cas d'urgence.



Ses adjoints:

Jacques Dessalles : vendredi à partir de 17 h 30 et samedi matin,

Magali Bordas: samedi matin, Philippe Audy: mercredi de 9 h à 11 h 30 et samedi de 10 h à 12 h.

vos rendez-vous

MARS

DON DU SANG

20

MARS

REPAS

de l'association 23 de chasse Diane

A VOS agendas

MARS

CARNAVAL

des écoles 26

MARS 28

REPAS DANSANT Club Sourire

MAI 15

DON DU SANG

IUIN 23

GALA DE DANSE

de Mille et un pas de danse Coursac

IUIN 28

FÊTES DES ÉCOLES





- II. Plate-forme de broyage, concassage, criblage
- **II** Travaux publics et routiers
- **II** VRD Assainissement
- Tennis, Sols sportifs et Industriels

Tél : 05 53 50 26 22 - Fax : 05 53 50 33 93 www.lagarde-laronze.com

















DSES la maison de vos rêves

05 53 82 11 61

www.jose-constructions.fr

23 avenue du Général de Gaulle 24190 NEUVIC / L'ISLE

CASTRO Rémi

maçonnerie générale bati.renov24430@gmail.com

06 19 97 27 76

Route des Meynichoux 24430 Coursac



- Construction neuve et rénovation
- Fondation, chape, dalle béton
- Enduit de façade, murs en pierre
- Carrelage, faïence
- Salles de bain, douches italienne
- Isolation
- Menuiseries
- Placoplatre, cloisons, bandes, peintures

BR24

BÂTI-RENOV' 24





